

PROVINCE DE QUÉBEC
Polyvalente Montignac

121

Séance du Conseil d'établissement de la Polyvalente Montignac, tenue le 5^e jour de février 2013, à 19 h à la bibliothèque de la polyvalente Montignac, au 3409, rue Laval à Lac-Mégantic.

Présences : M^{me} Lucie Bilodeau (personne de la communauté), M^{me} Véronique Laberge (enseignante), M. Jérémie C. Fillion (président du conseil étudiant), M^{me} Annie Cloutier (présidente du conseil d'établissement), M^{me} Jennifer Cupples (parent), M. Luc Dion (enseignant), M^{me} Marylène Giroux (enseignante), M^{me} Suzanne Grondin (représentante des professionnels), M^{me} Denise Lachance (parente et secrétaire du conseil d'établissement), M^{me} Maude Prévost (secrétaire du conseil étudiant), M^{me} Annabel Lacroix (parent), M^{me} Josée Sicard (parent).

Absences motivées : M^{me} Julie Bolduc, M^{me} Diane Turcotte

Membres de la direction : M^{me} Patricia Richer, directrice

Secrétaire : M^{me} Denise Lachance

1. Mot de bienvenue

M^{me} Annie Cloutier, présidente, souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

2. Adoption de l'ordre du jour

Les points suivants ont été ajoutés à l'ordre du jour:

- 11.1 Campagne de financement pour l'équipe de basket-ball
- 11.2 Changement de date pour la soirée d'improvisation en mars
- 11.3 Problème de géothermie à l'auditorium
- 11.4 Chocolat chaud à la cafétéria

CET-813

Sur la proposition de M^{me} Josée Sicard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

3. Adoption du procès-verbal de la séance du 19 décembre 2012

CET-814

Sur la proposition de M^{me} Maude Prévost, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2012 avec les modifications suivantes :

- L'heure de la réunion à 18 h 30 au lieu de 19 h 00;
- Présences : ajouter M^{me} Véronique Laberge;
- Point 3 : changer S.A.Z.I. pour S.U.Z.I.;
- Point 9 : changer CT3 vs FUS;
- Point 9.1 : ajouter : Tenue d'une discussion suite à la présentation du programme d'établissement;
- Le 2^e paragraphe devrait plutôt se lire comme suit : À cet effet, en raison de ces contraintes, l'option enrichie en français, mathématique et anglais 3^e secondaire, ainsi que le groupe d'appui adapté de 1^{ère} secondaire ne sont pas inscrits au programme d'établissement 2013-2014.
- Point 10.2 écrire il y aura au lieu de il y a eu.

4. Affaires en lien avec le procès-verbal

Suite aux démissions de M. Sylvain Côté (parent) et de M. Alexandre Mongeon (enseignant), M^{me} Jennifer Cupples se demande si la formalité usuelle respecte les règles de la constitution du conseil d'établissement. M^{me} Richer lui confirme que le présent conseil d'établissement est conforme, compte tenu qu'il y a eu une démission du côté des parents et une du côté des enseignants, ce qui maintient une égalité dans les proportions.

M. Luc Dion remet une proposition en lien avec le programme d'établissement joint en annexe 1.

M^{me} Cupples propose la réouverture des discussions concernant le programme d'établissement et que M^{me} Richer nous fasse le suivi des décisions lors des prochaines rencontres du conseil d'établissement. (voir le document remis par M. Dion)

- Réouverture du point 9 du procès-verbal (avec la présence de M. Francis Boulet (public);
- M^{me} Giroux demande que tous les scénarios soient soumis au conseil d'établissement, ce qui aidera à prendre une décision éclairée;
- M^{me} Richer se dit ouverte à prendre le temps de revoir le programme d'établissement afin de trouver des solutions sur l'impasse présente avec le conseil d'école et le conseil d'établissement.

CET-815

Sur la proposition de M^{me} Jennifer Cupples, il est résolu d'approuver la réouverture des discussions concernant le programme d'établissement.

5. Correspondance

Il n'y a eu aucune correspondance.

6. Période de questions réservée au public (15 minutes)

M. Boulet se réjouit de la réouverture de la discussion du programme d'établissement.

7. Rapport d'activités

7.1 Compte rendu du représentant au Comité de parents

M^{me} Josée Sicard a assisté, via le Web, à une conférence de M^{me} Carole Côté concernant la réussite scolaire. Elle propose de la mettre sur notre site, soit www.reussiteeducativeestrie.ca.

Le comité de parents a eu à se prononcer sur le choix du calendrier scolaire 2013-2014.

La semaine de la Persévérance scolaire a été discutée par le Comité consultatif EHDA. Les parents seront nommés cette semaine pour leur rencontre du 27 février prochain. M^{me} Cupples sera absente.

7.2 Rapport du Conseil des élèves

M^{me} Prévost nous parle de la carte étudiante. Elle mentionne que la carte étudiante donne accès à certains rabais dans divers commerces. Cette liste faisant défaut, elle fera des démarches auprès de M. Maurice Giroux afin de la faire réafficher.

Elle demande que le numéro de code permanent ne soit pas affiché sur la carte étudiante étant donné que ce numéro fait partie des données nominatives, donc confidentielles.

Elle demande également de faire changer le graphisme de la carte étudiante.

Elle mentionne enfin l'activité de vente de roses et peut-être la vente d'ours pour la St-Valentin, le tout sera annoncé à l'intercom.

8. Questions administratives

8.1 Réaménagement des postes d'agentes de bureau

Suite à la diminution du nombre d'élèves et du départ à la retraite de M^{me} Angèle Blais et M^{me} Luce Rancourt en janvier 2013, les postes de secrétariat ont été réaménagés et fusionnés en un seul poste occupé par M^{me} Karine Fillion. Un photocopieur d'appoint sera accessible au 2^e ou 3^e étage pour les enseignants.

9. Questions éducatives

9.1 Rencontre parents-enseignants du 14 février 2013 (info)

Jeudi prochain, via le sac d'école, les parents recevront l'invitation pour la rencontre parents-enseignants de 18 h 30 à 21 h.

M^{me} Giroux suggère d'informer les parents qu'à 21 h tout sera terminé, donc de ne pas arriver trop tard.

9.2 Semaine de la persévérance scolaire (info)

La semaine prochaine, plusieurs activités auront lieu dont le repas Opti-reconnaissance par les Optimistes.

9.3 25^e Campagne de sécurité en transport scolaire (info)

Lundi le 11 mars, il y aura une activité en lien avec la sécurité en transport scolaire. Celle-ci sera présentée à tous les niveaux. En effet, M. Luc Dion a été approché pour participer à la campagne de sécurité avec Autobus Dostie ainsi que la Sûreté du Québec et Assurances FGL. Il sera question de sécurité avant l'embarquement, d'intimidation, harcèlement et drogue à bord de l'autobus de même qu'un rappel sur le Code de la sécurité routière.

Il a été demandé de refaire les chiffres sur les poteaux extérieurs identifiant les numéros d'autobus.

9.4 Partenariat projet culturel/entrepreneurial (info)

M^{me} Richer nous informe que M. Sylvain Codère, répondant à l'école pour le volet entrepreneurial, est responsable d'un projet culturel en partenariat avec la MRC. Ce projet, utile, vise dans un premier temps à raviver l'intérêt des jeunes.

9.5 Rencontre avec tous les élèves au sujet : Code de vie, protocole violence et intimidation, tenue vestimentaire, casiers non verrouillés, etc. (info)

Suite à un certain laisser-aller de la part des élèves, l'équipe de direction les a rencontrés concernant certaines situations problématiques.

Concernant le renouvellement du règlement des élèves, M^{me} Richer nous informe qu'il y a eu 3 rencontres à propos du Code de vie et qu'une présentation sera faite ultérieurement.

Le baril d'objets perdus a été sorti. Les objets non-réclamés ont été acheminés à la Ressourcerie. M^{me} Cupples suggère qu'il y ait une alternance entre la Ressourcerie et la Boutique familiale puisque la marchandise est offerte à très bas prix.

M^{me} Richer nous explique qu'il y a eu des démarches de faites concernant l'hygiène sur la place publique.

Une « Opération cadenas » sera mise en place afin de régler la problématique des casiers non verrouillés. M. Maurice Giroux et M. Jean-Marc Frank installeront de nouveaux cadenas de l'école auxdits casiers.

Une discussion sur la tenue vestimentaire serait appréciée, surtout en ce qui concerne le port du legging avec chandail court. L'école est un milieu de travail, il est important d'avoir une tenue vestimentaire appropriée.

9.6 Synthèse du protocole et du plan de lutte (violence et intimidation) I(info et dépôt de document)

Chaque parent devra en recevoir une copie papier, soit lors de la remise du bulletin, soit par la poste.

10. Informations :

10.1 Les bons coups

- Notre site internet ne cesse de s'améliorer. Nous aurons bientôt le lien pour les parents;
- Nos jeunes en difficulté d'adaptation ont reçu une carte identifiant leurs difficultés;
- Il y a eu une tournée de l'école pour les jeunes de la 6^e année. Il y a eu des explications sur les choix de cours pour le premier secondaire;
- Certains objets perdus ont été acheminés à la Ressourcerie;
- Il y a eu une exposition de maquettes de maisons anciennes faites par les étudiants près de l'auditorium;
- M. Jérémie C.-Fillion nous parle de sa participation au match d'improvisation sur l'intimidation.

11. Varia

11.1 Demande de financement pour l'équipe de basket-ball :

La campagne de financement, concernant le voyage en Suisse, est acceptée pour l'équipe de basket-ball. Il est important que deux projets de campagne n'utilisent pas les mêmes moyens de financement en même temps.

11.2 Changement de date du match d'improvisation :

Il y a lieu de changer la date pour le match d'improvisation, car une partie d'hockey pour Leucan est organisée le 22 mars prochain. La nouvelle date n'a pas été déterminée.

11.3 Problème de climatisation à l'auditorium :

Il y a un problème de climatisation à l'auditorium, il y fait froid. Un suivi sera fait par M^{me} Richer auprès des ouvriers d'entretien. À cet effet, il est suggéré de s'assurer que le chauffage soit démarré la veille qui précède l'évènement.

11.4 Chocolat chaud à la cafétéria :

Il est demandé par Mme Prévost si la cafétéria peut offrir du chocolat chaud le matin. M^{me} Richer fera le suivi avec M. Bernard Fillion.

12. Période de questions réservée au public (15 min.)

Aucune question du public.

13. Questions des membres du Conseil

Aucune question des membres du conseil.

14. Levée de l'assemblée

CET-816

Sur la proposition de M^{me} Lucie Bilodeau, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 20 h 45.

ANNEXE 1
PROPOSITIONS EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTABLISSEMENT

PROPOSITION POUR LE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (POUR INFORMATION) :

Considérant que les discussions sur le Programme d'établissement n'étaient pas complétées par le Conseil d'école;

Considérant que ce dernier est en complet désaccord avec la suppression du groupe enrichi de 3^e secondaire;

Considérant que l'adoption du programme d'établissement dans son intégralité a été précipitée;

M. Luc Dion propose, au nom du Conseil d'école de la polyvalente Montignac, que soient rouvertes par le Conseil d'établissement, qui est décisionnel sur la question, les discussions sur le programme d'établissement et que ce dernier demande à la direction de faire une nouvelle proposition concernant le groupe enrichi de 3^e secondaire.